

**Sous-section 5.—Force motrice et combustible.**

**Force motrice.**—Les installations de force motrice dans les établissements manufacturiers constituent un baromètre assez exact du développement industriel du pays, puisque la production en dépend de plus en plus. Les accroissements et les fléchissements en capacité productive mesurée en chevaux-vapeur ne sont pas le résultat de variations temporaires du coût de production et des valeurs de la même façon que les immobilisations, la valeur des produits, etc. Les installations de force motrice ne reflètent pas les dépressions temporaires, mais indiquent l'essor ou la stagnation de l'industrie, répartis sur un nombre d'années.

Les chiffres se rapportant aux centrales électriques qui produisent l'énergie pour l'éclairage et pour la force motrice figurent au tableau 30 parmi les autres groupes industriels et sont compris avec les industries établies dans chaque province. Les moteurs à explosion embrassent tous les moteurs à essence et ceux alimentés au gaz nautil, au gaz de houille et au gaz pauvre, ainsi que les Diesel, semi-Diesel et autres moteurs produisant la force motrice au moyen de combustible consommé dans le cylindre.

Comparativement à 1928, les installations de force motrice primaire dans les établissements industriels accusent pour 1929 un accroissement de 331,783 h.p., ou de 5.3 p.c.; les centrales électriques y sont pour 310,543 h.p. Les diminutions dans quelques autres groupes sont dues au fait que les installations thermiques ont été remplacées par l'outillage électrique alimenté par l'énergie achetée. L'aménagement hydraulique des centrales électriques a augmenté de 273,396 h.p., les installations thermiques de 31,330 h.p. et les moteurs à explosion de 5,817 h.p. Les plus forts accroissements en force motrice primaire sont presque toujours enregistrés par les provinces possédant de grandes installations hydrauliques. En 1929, toutefois, le Québec détenait encore le premier rang avec une augmentation de 161,148 h.p.; il était suivi du Nouveau-Brunswick (58,552 h.p.), de l'Ontario (43,588 h.p.), de la Colombie Britannique (36,143 h.p.) et de l'Alberta (24,304 h.p.). C'est en 1925 que le Québec dépassa l'Ontario pour la première fois en ce qui concerne l'utilisation de la houille blanche, et en 1927 il dépassa l'Ontario et toutes les autres provinces en installations globales de force motrice primaire, place que ses vastes ressources hydrauliques, qui en 1929 fournissaient 92 p.c. de sa force motrice primaire, lui ont conservée jusqu'ici.

L'essor rapide de l'aménagement hydraulique au Canada et de son utilisation par les industries manufacturières est indiqué par les chiffres se rapportant à la période 1921 à 1929 et qui figurent au tableau 30. L'abondance des réserves accessibles de houille blanche dans bien des régions du pays qui facilite beaucoup la production d'énergie électrique à bas prix a joué un grand rôle dans ce progrès. De l'accroissement global en force motrice primaire enregistré pour les derniers huit ans, soit 3,434,581 h.p., les forces hydrauliques y sont pour 3,045,562, ou 89 p.c. Toutefois, il y a des régions qui ne sont pas dotées aussi richement de ressources hydrauliques et c'est dans celles-ci que les installations thermiques et celles de moteurs à explosion accusent de fortes augmentations au cours de la période en question. Dans l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan et l'Alberta l'énergie primaire dérivée du combustible dépasse en 1929 celle qui provient des installations hydroélectriques. Les installations globales de moteurs électriques ont augmenté de 2,120,322 h.p., soit de 209 p.c., dans les huit ans, la presque totalité de cette augmentation étant constituée par des moteurs alimentés d'énergie vendue par les centrales électriques.